

LE TRIMESTRIEL DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'OISE

# Le CHASSEUR

## de l'Oise

N°112 | Mars, 2025 | [www.fdc60.fr](http://www.fdc60.fr)

P. 4

### ACTUALITÉS

Assemblée générale  
de la Fédération,  
le samedi 5 avril

P. 15

### GRANDE FAUNE

Prévention :  
des hommes et  
du matériels dédiés  
pour améliorer  
notre efficacité

P. 23

### DÉCOUVERTE

Les plantes  
médicinales des  
zones humides



# IL Y A 100 ANS...

ÉDITO P.3

100 ANS, 100% NATURE P.7

ENTRÉE GRATUITE

# RURALITÉ

# EN

# DANS LES HAUTS DE FRANCE

# FÊTE

## 6 & 7 SEPT. 2025

PARC DU  
CHATEAU DE  
COMPIÈGNE

VILLAGE  
DES PRODUITS  
DU TERROIR

ÉQUIPEMENTS  
DE CHASSE

ARTISANS D'ART

PARKINGS  
GRATUITS

RESTAURATION  
SUR PLACE

**NOMBREUSES  
ANIMATIONS**

SPECTACLE  
ÉQUESTRE  
EN PRÉSENCE DE  
MARIO LURASCHI

JEUX PICARDS  
TIR À L'ARC

FERME  
PÉDAGOGIQUE

SPECTACLE DE  
FAUCONNERIE

ORGANISÉ  
PAR :



AVEC LE  
SOUTIEN DE :



Région  
Hauts-de-France



# ÉDITO

GUY HARLE D'OPHOVE

► Président de la Fédération des chasseurs de l'Oise

## 100 ans au service de la nature et de la ruralité

Le 21 juin prochain, la Fédération des Chasseurs de l'Oise fêtera son centenaire. Cent ans d'histoire, d'engagement, d'adaptation et de transmission. Cent ans durant lesquels notre fédération a su évoluer face aux mutations profondes de la société, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices : la préservation de la biodiversité, la gestion raisonnée des écosystèmes et la transmission des savoirs.

## D'une France rurale à une société déconnectée de la nature

Lorsque notre fédération a vu le jour en 1925, la France était encore majoritairement rurale. La nature n'était pas un décor, mais un environnement quotidien, structurant la vie des hommes et des territoires. La chasse y était une pratique séculaire, à la fois économique, alimentaire et culturelle. La transmission du savoir cynégétique se faisait naturellement, de génération en génération, au sein des familles, des villages et des communautés rurales.

Un siècle plus tard, la situation a radicalement changé. L'urbanisation massive a progressivement éloigné une grande partie de la population du monde rural. Ce bouleversement a entraîné une méconnaissance croissante des grands équilibres naturels et des lois biologiques qui régissent notre environnement. Dans cette société de plus en plus urbaine et déconnectée, la mort, pourtant inhérente à la vie, est devenue un tabou. La nature, idéalisée et anthropomorphisée à l'extrême, est souvent perçue à travers le prisme déformant d'une vision infantilisante, héritée de la culture populaire et des productions cinématographiques. Face à cette évolution, la Fédération des Chasseurs de l'Oise a pris ses responsabilités. Elle s'est substituée à la transmission traditionnelle des connaissances en initiant un travail pédagogique de longue haleine, destiné à rappeler les vérités biologiques fondamentales et à rétablir une vision réaliste et équilibrée de la nature.

## Un engagement de terrain pour la biodiversité

Contrairement aux idées reçues véhiculées par certains courants idéologiques, la chasse est avant tout une gestion raisonnée des milieux et des espèces. Depuis des décennies, notre fédération œuvre sans relâche pour la préservation des habitats et le maintien de la biodiversité. Là où une société productiviste a détruit les haies, asséché les mares et appauvri les sols, nous avons su recréer des corridors écologiques, restaurer des zones humides et favoriser le retour des espèces menacées. Les chasseurs sont des acteurs majeurs de la gestion des écosystèmes. En replantant des haies, en aménageant des points d'eau, en préservant les friches et en régulant les populations animales dans un souci d'équilibre, ils jouent un rôle essentiel pour le maintien de la diversité biologique. Ce travail de terrain, effectué bénévolement et sans contrepartie, est aujourd'hui reconnu par de nombreux scientifiques et gestionnaires de l'environnement.

## Un combat contre l'idéologie réglementariste et punitive

Cependant, cet engagement de terrain est de plus en plus entravé par une vision environnementale dogmatique et déconnectée des réalités. Les chasseurs se retrouvent trop souvent face à un système réglementaire rigide, élaboré par des décideurs éloignés du terrain, qui conçoivent la protection de la nature comme un simple empilement de restrictions et d'interdictions. Ces approches, qui excluent l'homme du fonctionnement des écosystèmes, sont non seulement inefficaces mais contre-productives. Elles freinent les initiatives locales, empêchent des actions pragmatiques et aggravent parfois les déséquilibres naturels qu'elles prétendent combattre. La Fédération des Chasseurs de l'Oise s'est toujours battue pour une gestion raisonnée et équilibrée, fondée sur l'expérience des hommes de terrain plutôt que sur des dogmes théoriques. Elle continuera à défendre cette vision dans les années à venir.



## Un rôle clé dans la veille sanitaire et la lutte contre les zoonoses

En plus de ses missions environnementales, notre fédération joue un rôle crucial dans la surveillance sanitaire de la faune sauvage. La recrudescence des zoonoses (maladies transmissibles de l'animal à l'homme), telles que la maladie de Lyme ou l'échinococcose alvéolaire, est une conséquence directe du bouleversement des écosystèmes et de l'absence de régulation de certaines espèces. Grâce à leur présence permanente sur le terrain, les chasseurs sont des sentinelles sanitaires de premier plan. Leur vigilance permet de détecter précocement les foyers épidémiques, de limiter la propagation des maladies et de préserver la santé publique. Ce rôle, encore trop méconnu, sera appelé à se renforcer dans les décennies à venir.

## 100 ans d'histoire et demain ?

Cet anniversaire des 100 ans de la Fédération des Chasseurs de l'Oise est l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de préparer l'avenir. En un siècle, notre fédération s'est adaptée à des mutations profondes, a relevé des défis majeurs et a su faire évoluer ses pratiques tout en restant fidèle à ses valeurs.

Face aux enjeux écologiques, sanitaires et sociaux qui nous attendent, notre engagement demeure intact. Nous continuerons à défendre une gestion responsable et raisonnée de la nature, à lutter contre les idéologies déconnectées des réalités de terrain et à transmettre aux générations futures un savoir précieux, hérité de nos anciens. 100 ans au service de la nature, et ce n'est qu'un début.

## SOMMAIRE

**ACTUALITÉS** > P.04 | **PRÈS DE CHEZ VOUS** > P.10

**PETITE FAUNE** > P.12 | **GRANDE FAUNE** > P.14

**DÉCOUVRIR** > P.20 | **ASSOCIATIONS** > P.27

**TEST / AGENDA** > P.29 | **RECETTE** > P.30 | **JEUX** > P.31

### Le Chasseur de l'Oise

N°112 – Mars 2025 – Tirage : 8060 exemplaires -

Publication trimestrielle

2,50 € le n° – 8 € l'abonnement annuel (4 n°)

Éditeur : EURL Communication pour le Développement Durable de la Chasse (CDDC), 155 rue Siméon Guillaume de la Roque, BP 50071 Agnetz, 60603 Clermont cedex  
Tél : 03 44 19 40 40

Directeur de publication : Guy Harlé d'Ophove

Rédacteur en chef : Marc Morgand

Mise en page : Cassiopée Graphism

Responsable élu : Joël Dubat

Publicité : 07 86 43 02 72

Impression : Alliance, 02430 Gauchy

Crédits photos : Dominique Gest, FDC60, AdobeStock, Pixabay, Freepik

Image de couverture : générée à partir d'une intelligence artificielle

N° de commission paritaire : 1024 G 82255

N° ISSN : 1152-9059

N° d'agrément BPost : P929532



# UN RENDEZ-VOUS CLÉ POUR TOUS LES CHASSEURS

L'Assemblée générale de la Fédération des chasseurs de l'Oise aura lieu le samedi 5 avril 2025 à Beauvais. Un moment fort où nous vous attendons nombreux.

**Comme depuis 2023, l'Assemblée générale de la Fédération aura lieu à l'Empreinte Crédit Agricole à Beauvais.**

Ce rendez-vous est l'occasion de faire le point sur la saison écoulée, de préparer la saison 2025/2026 et d'évoquer ensemble les enjeux qui nous concernent tous. Votre participation en tant que chasseur (ayant validé votre permis dans l'Oise pour la saison 2024/2025) est essentielle pour faire entendre votre voix et

contribuer aux décisions qui façonneront la chasse de demain. Lors de cette assemblée, vous pourrez à nouveau voter grâce aux boîtiers électroniques, un système mis en place en 2024 avec un franc succès. Ce dispositif permet notamment de sécuriser le vote en temps réel, garantir la prise en compte de toutes les voix et assurer un vote anonyme, facilitant ainsi l'expression de chacun en toute sérénité.

**Hélène Douilly**  
Chargée de communication

## ORDRE DU JOUR (PRÉVISIONNEL)

- Rapport moral du Président
- Approbation des comptes de la campagne 2023/2024
- Compte rendu d'activités 2024/2025
- Vote du budget de la campagne 2025/2026
- Fixation des cotisations pour la saison 2025/2026
- Campagne de chasse 2025/2026
- Présentation du nouveau schéma départemental de gestion cynégétique
- Remise des médailles
- Interventions et questions diverses



### Le samedi 5 avril 2025 à 8h30

- début de séance à 9h00
- L'empreinte Crédit Agricole
- 1 avenue du Beauvaisis, PAE du Haut-Villé, 60 000 Beauvais

## LE MUSÉE DE LA VÉNERIE FÊTE SES 90 ANS !

Le samedi 14 juin 2025, ce lieu emblématique et unique au monde retrace l'histoire et les traditions de la vénerie à travers une collection artistique riche.

**Fondé en 1935 par Charles-Jean HALLO, le musée met en valeur ce patrimoine culturel et cynégétique, attirant passionnés et curieux. Cet anniversaire est l'occasion de (re) découvrir ses trésors et de célébrer ensemble cette belle histoire.**

Tout au long de la journée, du 14 juin (de 9h à 21h), de nombreux événements, ponctueront cette journée d'anniversaire : défilé des équipages dans les rues de Senlis,



concours de trompes, expositions et visites du Musée de la Vénerie, conférence sur le thème de la forêt, concert de trompes et d'orgues à la cathédrale Notre-Dame.

**Informations et renseignements :**  
musees.ville-senlis.fr  
accueil.venerie@ville-senlis.fr  
> 03 44 29 49 93

**Hélène DOUILLY**  
Chargée de communication

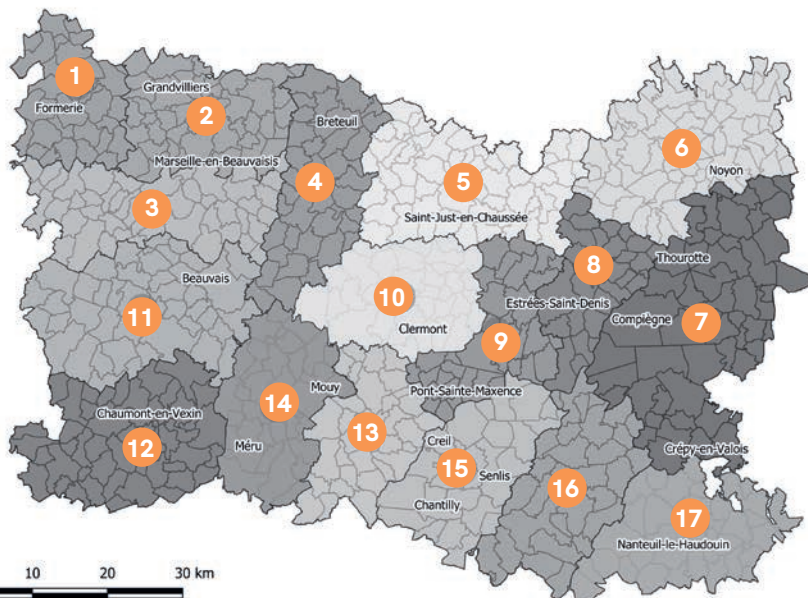
## BREVES

### Au-revoir Lydia !

Après 16 années au sein de la Fédération des chasseurs de l'Oise, Lydia LOUIS, comptable appréciée de tous, prend une retraite bien méritée. Son sérieux, sa gentillesse et sa disponibilité ont marqué ses collègues et contribué au bon fonctionnement de la fédération. L'ensemble de l'équipe et des administrateurs tient à la remercier pour ces belles années passées à ses côtés et lui souhaite une retraite épanouissante, pleine de nouveaux projets et de moments de détente.

**Merci, Lydia, pour tout !**

# LES NOUVEAUX LOUVETIERS



0 10 20 30 km  
Source : FDC60/ DDT60, janvier 2025

**Secteur N°1**  
Thomas BOCQUET  
60210 Saint Thibault  
> 06 87 70 41 06

**Secteur N°2**  
Vincent VEILLARD  
60210 Saint Thibault  
> 06 23 05 43 79

**Secteur N°3**  
Bruno JOURDAIN  
60112 Verderel les  
Sauqueuses  
> 06 21 27 33 55

**Secteur N°4**  
Benoit BOURNONVILLE  
60480 Montreuil  
sur Brèche  
> 06 63 85 77 99

**Secteur N°5**  
Marc CHIVOT  
60130 Plainval  
> 06 87 28 15 60

**Secteur N°6**  
Alain TORREKENS  
60310 Plessis Roye  
> 06 73 26 37 38

**Secteur N°7**  
Alain CUGNIERE  
60350 Pierrefonds  
> 06 72 80 24 82

**Secteur N°8**  
Marc SENECHAL  
60420 Fretoy-vaux  
> 06 83 34 31 29

**Secteur N°9**  
Alain JAROTEK  
60420 Menevillers  
> 06 82 11 23 46

**Secteur N°10**  
Michel LE NORMAND  
60840 Breuil le Sec  
> 06 08 25 07 71  
Olivier LEVIEL  
60600 Airion  
> 06 28 05 56 95

**Secteur N°11**  
Thierry MARY  
60650 La Chapelle  
aux Pots  
> 06 14 59 00 95

**Secteur N°12**  
Patrick VIVILLE  
60110 Meru  
> 06 09 95 70 72

**Secteur N°13**  
Théo POISOT  
60250 Bury  
> 06 79 35 41 82

**Secteur N°14**  
Luc VANDENABEELE  
60540 Bornel  
> 06 32 30 22 87  
Stéphane SOHIER  
60600 Breuil le Vert  
> 06 17 93 65 45

**Secteur N°15**  
Charles PINSSON  
60460 Précy sur Oise  
> 06 11 35 33 77

**Secteur N°16**  
Louis FERRY  
60800 Trumilly  
> 06 81 39 48 84  
Alain CZAPNIK  
60134 Villers saint  
Sepulcre  
> 06 17 89 31 02

**Secteur N°17**  
Yves HAUSSY  
60440 Nanteuil le  
Haudouin  
> 06 07 36 73 41

Henry HAQUIN  
60800 Crépy  
en Valois  
> 06 07 77 00 29

BRÈVES

## Bienvenue Rudy, Mickael, Lucie, Céline, Julien et Hélène !

Nous avons le plaisir d'accueillir six nouveaux collaborateurs au sein de notre équipe. Leur arrivée marque une nouvelle dynamique pour la fédération et nous sommes ravis de les voir rejoindre l'aventure.

Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans leurs missions.

**Rudy KARBOWNICZEK**, coordinateur petit gibier – petitgibier@fdc60.fr  
> 03 44 19 40 50 > 06 79 72 34 58

**Mickael RICHET**, coordinateur formations – formations@fdc60.fr > 06 09 82 02 38

**Lucie PAUL**, comptable – compta@fdc60.fr > 03 44 19 40 59

**Céline RUMEAU**, secrétaire – secretariat@fdc60.fr > 03 44 19 40 43

**Julien OMETZ**, technicien adjoint – j.ometz@fdc60.fr > 06 85 93 21 73

**Hélène DOUILLY**, chargée de communication – communication@fdc60.fr  
> 07 86 43 02 72

**Bienvenue à tous !**



BRÈVES

### L'exposition de trophées aura lieu du 11 au 17 avril

Les trophées de cerfs élaphe mâles et de brocards réalisés en ouverture anticipée dans le département de l'Oise seront présentés au public du 11 au 17 avril 2025 à la Maison de la chasse

et de la nature à Agnetz. Ils seront également analysés afin de récolter des données biométriques sur la santé des espèces. La présentation des trophées est obligatoire, en cas de non présentation, des sanctions seront appliquées pour les territoires concernés. Le dépôt des trophées est prévu le lundi 7 avril entre 8h30 et 13h (Veillez à amener des trophées propres et nettoyés. Les trophées qui ne seraient pas amenés bien nettoyés ne seront pas présentés).

#### L'exposition sera ouverte à tous :

- Le samedi 12 avril de 10h00 à 17h00
- Du lundi 14 au jeudi 17 avril de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- La restitution des trophées est prévue le vendredi 17 avril entre 08h30 et 18h00.

BRÈVES

### La chasse, expliquée aux enfants « Depuis quand chasse-t-on ? »

Chasse-t-on dans tous les pays du monde ? Peut-on chasser toute l'année ? Quand est-on un bon chasseur ? A-t-on le droit de chasser tous les animaux ? Comment les repère-t-on ? »

Un livre (pour les 7 à 9 ans), plein d'informations et de jeux, permet de se poser les bonnes questions pour mieux comprendre qu'on peut à la fois aimer chasser et respecter l'environnement et les bêtes.

« La chasse » aux éditions Gallimard Jeunesse dans la collection - **13 €**

« Le monde d'aujourd'hui expliqué aux enfants »

La Fédération nationale des chasseurs n'a pas été consultée pour la réalisation de ce livre et n'a pas contribué à son contenu.

## BEAUVAISIS CHASSE ET PÊCHE

**ZAC DE THER - 10 RUE GUSTAVE EIFFEL - 60 000 BEAUVAIS**  
**TÉL : 03 44 52 40 16**

POUR LES JEUNES  
CHASSEURS  
-10% SUR LEUR PREMIÈRE  
ARME NEUVE

Je chasse, je recycle !

RÉCUPÉRATION DE VOS  
DOUILLES ET CARTOUCHES  
USAGÉES

ARMES NEUVES ET D'OCCASION  
MUNITIONS ET ACCESSOIRES  
VENTE ET POSE D'OPTIQUE  
RÉPARATION ET EXPERTISE  
MISE EN CONFORMITÉ

CRÉATION DES SIA  
TRANSACTION D'ARMES  
(VENTE - HÉRITAGE - CESSION)

HORAIRES  
DU MARDI AU VENDREDI  
9H00 - 12H00 ET 13H30 - 19H00  
SAMEDI 9H00 - 19H00

E-mail : beavaisispeschepassion@gmail.com  
<https://www.facebook.com/beavaisischasseetpeche/>

# Et si c'était le moment de comparer ?

jusqu'à

# 500€

offerts sur vos contrats  
pour toute nouvelle souscription\*



Auto



Habitation



Santé



Garantie des  
Accidents de la Vie

\*Réduction tarifaire proposée sur la cotisation de la première année d'assurance sous réserve de la souscription entre le 10 mars 2025 et le 4 avril 2025 inclus, de deux nouveaux contrats : 200 € offerts sur le contrat Santé (cotisation annuelle de 300€ TTC minimum), et 100 € offerts sur le contrat automobile, habitation, et garantie des accidents de la vie (si la cotisation annuelle est supérieure à 150 € TTC). Au minimum deux contrats différents doivent être souscrits pour bénéficier de l'offre. Pour les clients Groupama, la réduction sur la cotisation pourra être appliquée dès la souscription d'un seul contrat. Chaque contrat peut être souscrit séparément. Offre non cumulable avec d'autres avantages existants sur la même période. Toute résiliation avant ce délai, entraînera un remboursement du montant de cet avantage par le sociétaire. Voir conditions en agences.

Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire. Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260 RCS Nanterre Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution située 4 place de Budapest - 75009 Paris. [www.groupama.fr](http://www.groupama.fr). Document et visuel non contractuels. - Création : Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire. Février 2025.

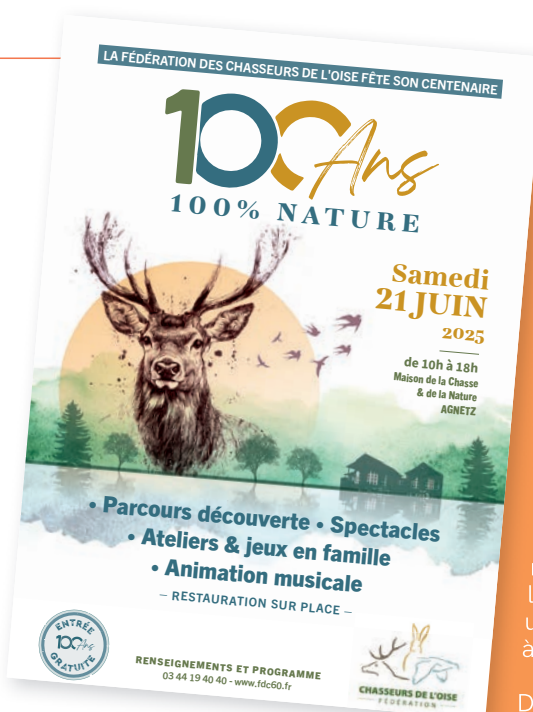
## 100 ANS, 100% NATURE

Un anniversaire exceptionnel mérite une journée exceptionnelle : rendez-vous le 21 juin 2025 !

**Pour célébrer 100 ans d'engagement et de passion pour la chasse et la nature, la Fédération des chasseurs de l'Oise organise un événement 100% nature, le samedi 21 juin 2025, de 10h à 18h à la Maison de la Chasse et de la Nature à Agnetz.**

Ouvert à tous, chasseurs, passionnés de nature, familles et curieux, cet événement sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'univers de la chasse et les nombreuses actions menées par la Fédération en faveur de la biodiversité.

Au programme : spectacles, parcours découverte, ateliers, démonstrations, expositions et défis pour petits et grands... Une journée riche en



découvertes pour mieux comprendre la faune, la flore et le rôle de la Fédération, tant dans la pratique de la chasse que dans la gestion et la préservation des milieux naturels et des espèces.

Cette journée est un moment d'échange, de découverte et de convivialité, une occasion unique de célébrer un siècle d'histoire cynégétique et de mettre en lumière les valeurs de transmission et de respect de la nature portées par la Fédération des chasseurs de l'Oise.

**Rendez-vous le 21 juin pour un événement à ne pas manquer !**

**Hélène DOUILLY**  
Chargée de communication

### UNE SOIRÉE FESTIVE POUR CLÔTURER CETTE JOURNÉE D'EXCEPTION

Après une journée riche en découvertes et en partage, les célébrations des 100 ans de la Fédération des Chasseurs de l'Oise se poursuivent avec une soirée exclusive réservée à ses adhérents.

Dès 19h, retrouvez-nous à la Maison de la Chasse et de la Nature à Agnetz pour un banquet gourmand, un moment convivial placé sous le signe de la fête. Des animations surprises viendront rythmer la soirée, mais nous préférons garder le mystère un peu plus longtemps..

Les places sont dès à présent disponibles à la réservation. Ne tardez pas à acheter votre billet pour la soirée sur le site de la Fédération : [www.fdc60.com/100ans](http://www.fdc60.com/100ans).

Un événement unique pour marquer ensemble un siècle d'engagement et de passion. Nous vous attendons nombreux !

## Office National des Forêts

### ONF – Adjudication chasse 2025

La Direction territoriale Seine-Nord organise le jeudi 27 mars 2025 à partir de 14h, au lycée St Joseph - Château de Mesnières - Mesnières-en-Bray (76270) l'adjudication du droit de chasse en forêt domaniale pour les régions Normandie, Ile-de-France et Hauts-de-France qui porte sur 37 lots à tir.

L'agence de Compiègne compte 8 lots de chasse à tir présentés dans l'Oise :

- Forêt domaniale de Compiègne - lots 6 (1 416 ha) et 9 (1 201 ha) ;
- Forêt domaniale de Halatte - lots 1 (743 ha) et 5 (637 ha) ;
- Forêt domaniale de Ermenonville - lots 1 (613 ha), 3 (687 ha) et 5 (117 ha) ;
- Forêt domaniale de Hez-Froidmont – lot 3 (847 ha).

**Informations et renseignements :** onf.fr ou Pierre Gégou, responsable chasse et pêche [pierre.gegou@onf.fr](mailto:pierre.gegou@onf.fr) ▶ 06 03 72 48 11

BREVES



## PLANNING DES FORMATIONS 2025

### Préparer l'examen du permis de chasser

Tous public – 1 session par mois  
3 séances (3 heures en soirée et deux 1/2 journées)

**46 €** max pour les résidents de l'Oise  
**246 €** max pour les autres

### Chasse accompagnée

Futur(e) chasseur (chasseresse)  
ou découverte de la chasse  
1/2 journée

**30 €** de caution  
21 février / 11 avril / 4 juillet  
11 juillet / 29 août / 31 octobre

### Découverte de la chasse au vol

Tous public – 1/2 journée

**20 €**  
4 avril

### Hygiène de la venaison & examen initial du gibier

Tous public et personnes chargées de la découpe – 1 journée

**10 €**  
15 mai  
20 novembre

### Savoir découper un gibier

Personne ayant effectué la formation venaison (en priorité) – 1/2 journée (matin)

**30 €**  
15 janvier 2026

### Tir du renard & grand gibier en ouverture anticipée

Chasseur – 1/2 journée

**15 €**  
16 mai / 13 juin

### Régulation des corvidés par le tir

Chasseur, exploitant agricole – 1/2 journée

**10 €**  
7 mars

### Chasse à l'arc

Tous public – 1 journée

**10 €**  
12 avril / 17 mai / 5 juillet  
13 septembre

### Initiation à la recherche au sang & contrôle de tir

Chasseur, responsable de chasse, chef de ligne – 1/2 journée

**10 €**  
3 octobre



Pour une formation décentralisée pour une société de chasse, un GIC...

Contactez Julien Closier

> 06 09 82 03 51

### Équilibre forêt gibier

Tous public – 1 journée

Gratuit  
21 mars

### LA SÉCURITÉ : ÊTES-VOUS À JOUR ?

Le temps passe vite, et l'échéance se rapproche ! D'ici cinq ans, vous devrez avoir suivi la formation décennale obligatoire à la sécurité pour pouvoir valider votre permis.

Si ce n'est pas encore fait, n'attendez pas le dernier moment (vous n'avez pas besoin d'attendre la convocation officielle pour suivre la formation) ! Rendez-vous dans la rubrique « formations » de notre site pour suivre la formation en ligne, à votre rythme, en plusieurs fois si besoin.

Cette formation est essentielle pour garantir la sécurité de tous et s'assurer du bon respect des règles en vigueur. Une fois validée, vous serez enregistré comme étant à jour de vos obligations. Votre attestation sera valable dix ans, mais n'oubliez pas qu'un renouvellement sera nécessaire tous les dix ans.

Pour les territoires, la Fédération peut organiser une formation décennale décentralisée, contactez votre agent de secteur pour l'organiser

### Piégeur agréé

Tous public – 2 jours obligatoires

**30 €**  
26 et 27 juin / 24 et 25 octobre  
Journée de recyclage gratuite le 26 juin ou le 24 octobre

### Garde – chasse particulier

Réservé aux territoires de l'Oise  
Tous chasseurs – 3 jours obligatoires

**30 €**  
23, 24 et 25 avril / 8, 9, 10 octobre  
Journée de recyclage gratuite le 26 septembre

### Formation décennale à la sécurité Obligatoire d'ici 2030

Tous chasseurs – 1/2 journée  
Gratuit

Sur notre site [www.fdc60.fr](http://www.fdc60.fr)  
rubrique « formations »



Inscriptions et Renseignements :  
[www.fdc60.fr](http://www.fdc60.fr) (rubrique « formations »)  
Carine Manlay  
> 03 44 19 40 48 - [c.manlay@fdc60.fr](mailto:c.manlay@fdc60.fr)



## L'AGENDA DU CHASSEUR

### En Mars

**10/03** > retour des demandes de plan de chasse grand gibier

**15/03** > retour des bilans et carnets de prélèvements (bécasse, pigeon Ramier, bernache du Canada, olette d'Egypte, venaison)

**31/03** > fermeture de la chasse du sanglier

### En Avril

**5/04** > Assemblée générale de la Fédération

**25/04** > Retour des demandes de plan de gestion lièvres

### En Juin

**01/06** > Ouverture anticipée de la chasse du chevreuil et du sanglier

### En Juillet

**25/07** > Retour des demandes de plan de gestion perdrix grise, faisain commun et lièvre

### En Aout

**21/08** > Ouverture de la chasse du gibier d'eau\*

**31/08** > Ouverture de la chasse de la caille des blés\*

### En Septembre

**12/09** > Date limite de déclaration des jours de chasse du petit gibier

**21/09** > Ouverture générale de la chasse\*

**30/09** > Retour des bilans de piégeage à la Fédération et de destruction de tir à la DDT

\* sous réserve de l'arrêté ministériel



## INDEMNISATION DES DÉGÂTS DE GRAND GIBIER, NOUS NE SOMMES PAS LÀ QUE POUR PAYER !

**La loi nous oblige à indemniser les dégâts de grand gibier et nous appliquons celle-ci à la lettre. Cependant, comment pouvons-nous être responsables de dégâts alors que nous ne pouvons pas mener d'actions pour les limiter ? Ceci semble invraisemblable pourtant jusqu'à aujourd'hui, c'était le cas ! Eh bien, nous disons stop !**

Pour pouvoir prétendre à une indemnité, nous demanderons dorénavant que les pièces en culture puissent être chassées. Deux cas seront maintenant exclus de l'indemnisation, les pièces non-chassables pour des raisons de sécurité et les parcelles sur lesquelles aucune demande de plan de gestion n'est demandée.

Par exemple, si l'exploitant sème du maïs en tout état de cause, sur une parcelle qui ne pourra, pour des raisons de sécurité être chassée, nous n'indemniserons pas les dégâts subis. En effet, comment pouvons-nous être responsables si nous ne pouvons pas effectuer de la régulation.

De plus, sur les communes points noirs, nous demandons qu'une demande de plan de gestion soit effectuée sur l'ensemble des plaines de la commune pour pouvoir ainsi effectuer des actions de chasse très rapidement en été et limiter ainsi les dégâts. Ces nouvelles dispositions, qui sont du bon sens, ne remettent nullement en cause le fait que les

chasseurs doivent faire le nécessaire de leur côté pour limiter les dégâts avec des actions de chasse et de protection des cultures.

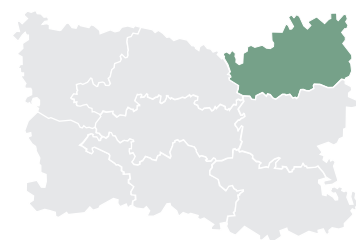
**Kevin LE TOHIC,**  
Directeur technique





# PRÈS DE CHEZ VOUS !

## PRÈS DE CHEZ VOUS



### BELLOY

Technicien adjoint : Julien CLOSIER

#### Un sanglier de 182 kg !

« À mon grand étonnement lors d'une battue aux sangliers dans une pièce de maïs sur la commune de Belloy, je tire un gros mâle avec mon express 8x57. Je tire 4 balles dont 3 feront mouche puis une balle d'achèvement viendra à bout de ce dernier qui a la pesée affichera 182 kg ! Je n'en suis pas encore revenu ! »

**Monsieur Patrick Heymink,**  
Garde-chasse sur les communes de Belloy et Neufvy-sur-Aronde – Lors d'une battue, le 28 novembre 2025.

# VOUS SOUHAITEZ LIRE LA SUITE ?

## Abonnez-vous !



> 32 pages d'informations  
> 4 fois par an

Actualités, Grande faune, Petite faune,  
Migrateurs, Sanitaire, Environnement  
Portraits, Recettes, Jeux...

1 an (4 n°)  
8 €

### BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner sous enveloppe affranchie à :

CDDC - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 CLERMONT Cedex

Je m'abonne à « **le Chasseur de l'Oise** » : 1 an (4 n°) pour 8 € seulement

> Je joins un chèque bancaire ou postal de 8 € à l'ordre de CDDC

> J'indique mes coordonnées :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal  Ville



\_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_



\_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_



\_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à CDDC pour la gestion de son fichier clients par le service communication. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en écrivant à l'adresse d'envoi du bulletin.

CDDC, société de Communication pour le Développement Durable de la Chasse, EURL au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé à la Maison de la chasse et de la nature - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque BP 50071 - 60600 Agnetz, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Beauvais sous le numéro 505 117 374.